

MAIRIE DE MARIGNY-SAINT-MARCEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05/2023

Du Mardi 4 juillet 2023

Présents : Jean-Pierre FAVRE, le Maire - Jean-François LAMBERT, Philippe MIGUET, Marie-Laure GIROUD, Christian BACHELLARD, Adjoint
Michel BOUCHET, Béatrice COLOMB, Céline LIMOGE, Edith TRANCHANT, Ghislaine BUSSIOZ, Cyril AYMONIER, Michèle FIEVET, conseillers municipaux,

Procurations :

Sébastien AIME donne procuration à Cyril AYMONIER
Béatrice BUTTIN donne procuration à Marie-Laure GIROUD
Chloé VASSET donne procuration à Edith TRANCHANT

Absents :

A été nommé secrétaire de séance : Cyril AYMONIER

Le conseil approuve le compte rendu du 23 mai 2023.

Sujets soumis à délibération

M. le Maire propose de rajouter un sujet à l'ordre du jour concernant la présentation du projet de construction de l'école : demande approuvée par les membres du conseil.

**Demande de subvention au titre du fond européen de développement régional (FEDER)
dans le cadre de la construction d'une nouvelle école communale.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que notre école primaire, datant du 19^e siècle, ne répond plus aux enjeux démographiques, environnementaux et énergétiques actuels, il a donc été décidé de réaliser la construction d'une nouvelle école primaire.

Afin que les élèves actuels et futurs puissent être accueillis dans de bonnes conditions, le projet de construire une nouvelle école a vu le jour.

L'architecte a été choisi et les études ont débuté.

A ce titre, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre du FEDER (Fond européen de développement régional) pour les travaux de cette nouvelle école communale. Délégation de labélisation préalable qui est demandée.

La nature des opérations et les dépenses prévisionnelles correspondantes sont présentées comme suit :

| | | |
|-------------------------|--|---------------|
| Cout global des travaux | | 1 823 389.98€ |
|-------------------------|--|---------------|

| | | |
|------------------------|--|----------|
| Cout global des études | | 358 782€ |
|------------------------|--|----------|

Le conseil,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité, (2 abstentions, M.FIEVET, B.COLOMB) :

- DONNE son accord pour le financement de l'opération dans le cadre du plan d'investissement 2023
- SOLLICITE une subvention au titre du fond européen de développement régional (FEDER) pour réaliser la construction et l'aménagement de cette nouvelle école communale.
-

Présentation du projet de construction de l'école

Cout total estimé à 1.8M € HT (y compris aménagements des locaux existants)

Rajout des panneaux solaires : 23 000€ HT

Le dépôt du permis de construire se fera la 2^e quinzaine de juillet.

planification : envoi des appels d'offre en novembre pour faire un choix des entreprises avant la fin de l'année, un début des travaux en février 2024 pour une durée de 14 mois, et un accès aux locaux à la rentrée des classes de septembre 2025.

Une réunion publique est prévue le 19/09/23 à 19h.

Les concertations menées avec le personnel communal et l'équipe pédagogique ont permis de bien cerner les besoins.

Sujets pour information

Projet d'étude d'urbanisme du Chef-Lieu

Prochaine réunion sur le projet de réflexion sur le devenir du chef-lieu prévue le 18 juillet.

Vandalisme

Plusieurs panneaux de signalisation et panneaux de rue ont été vandalisés.

Fête de l'école

Elle s'est déroulée le 1^{er} juillet dernier avec succès et bonne humeur.

Fête des parents

Elle s'est déroulée le 9 juin à la salle des associations

Fête de la musique/anniversaire du marché

Événement organisé le 22 juin dernier. Très bonne fréquentation.

Autres actualités associations

Plusieurs AG ont eu lieu, sans changements majeurs dans les bureaux.

Préparation du forum à la rentrée : les prospectus seront distribués aux élèves de l'école.

Informations liées à la Communauté de Commune

- Qualité de l'eau : Suite au problème de pollution aux PFAS sur les nappes d'eau de Rumilly, installation des systèmes de filtration fin juin pour validation mi-octobre.
- Futur CIAS (projet Centre intercommunal action sociale) : un état des lieux a été fait depuis plus d'un an avec 4 groupes de réflexion (précarité logement insertion, petite enfance jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées). La suite des projets sera affinée en septembre.
- PLUIHM : travaux en cours.

Sensibilisation à l'ambroisie

Une conseillère municipale a suivi une réunion pour la détecter par le biais de l'association FREDON. Les éléments de communication seront relayés sur les réseaux de la commune.

Clôture de la séance à 23h30

Le Maire,

Jean-Pierre FAVRE